



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Bicentenaire de la revolution francaise : Paris

Question écrite n° 6357

Texte de la question

M Francois Leotard demande a M le ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire les raisons qui ont motive l'abandon du projet d'animation du jardin des Tuileries qui devait accompagner en 1989 le bicentenaire de la Revolution francaise. Il lui demande, en outre, dans quel delai et avec quels moyens budgetaires il entend proceder a la necessaire rehabilitation du jardin des Tuileries.

Texte de la réponse

Reponse. - Ainsi que cela a ete indique par voie de presse en novembre 1988, le projet d'animation du jardin des Tuileries a l'occasion du Bicentenaire n'a finalement pas ete abandonne. Il est vrai que la mission du Bicentenaire a du renoncer a un premier projet dont l'equilibre financier ne pouvait s'accomoder d'une duree d'exploitation limitee a la seule annee 1989, condition imposee par la direction du patrimoine. Un nouveau projet a donc ete imagine. Il comprendra : une exposition sur l'heritage de la Revolution, un spectacle d'automates, un film en images de synthese evoquant le Paris de l'epoque, un restaurant « revolutionnaire » ; un centre d'information touristique et des espaces reserves a la communication ; en outre des animations faisant appel a des spectacles legers de theatre, musique, danse, etc. sont prevus dans la journee et la soiree. Ce nouveau projet sera exploite d'avril a novembre 1989. Il ne fera donc pas obstacle aux projets du ministere de la culture relatifs a la refection du jardin des Tuileries. Dans le cadre du budget 1990, une operation exceptionnelle sera mise en place pour la restauration et la mise en valeur de ce jardin, cette operation etant concue comme le complement de l'operation Grand Louvre.

Données clés

Auteur : [M. L•otard Fran•ois](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6357

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : culture, communication, grands travaux et bicentenaire

Ministère attributaire : culture, communication, grands travaux et bicentenaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 décembre 1988, page 3487